



**REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « A BAS LES PARCOMETRES : LE NOUVEAU VOLET DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE A PORRENTROY ? » (N° 1026) (PS-LES VERTS)**

**Séance du 27 septembre 2018**

**Point n° 5**

Même si le titre de l'annonce de « Dans mon quartier.ch » peut paraître provocateur envers les parcomètres, la Municipalité avait donné son aval pour ce prix sous la forme de 2 semaines de parking offertes.

Aussi bien le Plan des déplacements et du stationnement (PDDS) que le Plan directeur « Cœur de ville » ne prévoient pas la suppression des places de parc. Il est prévu de réduire le nombre de places en vieille ville au profit de plus de places dans la périphérie, ainsi que de modifier la tarification qui favorise les arrêts de courte durée (gratuité la première demi-heure).

Le commerce de proximité a besoin d'une accessibilité facilitée et la Campagne de « Dans mon quartier.ch » vise à encourager la population à avoir recours aux commerces locaux. C'est cet aspect que la Municipalité soutient : l'invitation aux acheteurs potentiels de commander un article qu'ils viendront ensuite récupérer dans les magasins de la vieille ville.

Le Conseil municipal est donc en adéquation avec les objectifs du PDDS et de « Cœur de ville », et soutient le commerce local, même si l'on peut avoir une appréciation différenciée sur le titre accrocheur de cette annonce.

10 septembre 2018

Le Conseil municipal